

123



RAPPORT
ANNUEL
2015|2016



TABLE DES MATIÈRES

3

Mot de la présidente et du directeur général

5

Présentation de l'organisation (la vision, la mission, les valeurs et les enjeux)

6

Portrait de l'organisation (ressources humaines, établissements, clientèles, territoire, transport scolaire, partenariats)

8

Membres du conseil des commissaires

10

Traitement des plaintes

11

Gestion des situations d'intimidation et de violence

15

Rapport 2015-2016 du protecteur de l'élève

16

Réalisations du plan stratégique 2012-2017

17

ORIENTATION 1 :
Améliorer la réussite et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes

26

ORIENTATION 2 :
Moderniser nos actions

31

ORIENTATION 3 :
Promouvoir la culture pour le développement global de la personne

34

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

35

Résultats financiers 2015-2016 et situation financière de la commission scolaire de la Capitale

CLIQUEZ
SUR LA PAGE
DE VOTRE CHOIX
pour vous
y rendre
directement.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017
Bibliothèque nationale du Canada, 2017

Le rapport annuel 2015-2016 de la commission scolaire de la Capitale est une publication du Secrétariat général et de la Direction de l'information et des communications.

Direction : Érick Parent
Coordination : Véronique Gingras
Révision linguistique : Bla bla rédaction
Conception et graphisme : Le saint publicité + design

On peut télécharger cette publication à partir du site Web de la commission scolaire de la Capitale au cscapitale.qc.ca.

Monsieur le Ministre de l'Éducation,
du Loisir et du Sport et Ministre de la Famille,

Madame,
Monsieur,

L'année scolaire 2015-2016 de la commission scolaire de la Capitale fut ponctuée de belles réussites. À titre de plus importante commission scolaire de la région de la Capitale-Nationale quant au nombre d'établissements scolaires, nous avons pour mission première d'accompagner nos élèves, jeunes et adultes, vers la réussite. Cet objectif a été placé au cœur de chacune des décisions prises au cours de l'année. De même, nous nous sommes assurés de répartir équitablement les ressources en fonction des besoins de chacun des milieux auxquels nous offrons des services. Nous vous présentons donc avec fierté le rapport annuel de cette quatrième année de mise en œuvre du plan stratégique 2012-2017 de notre organisation.

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nos actions concertées pour soutenir la réussite et contrer le décrochage

Au cours des dix dernières années, les établissements de la commission scolaire ont réussi à faire diminuer de moitié le nombre d'élèves qui quittent une école ou un centre sans diplôme. L'année 2015-2016 s'est particulièrement démarquée par l'amélioration de la persévérance scolaire chez les filles. En effet, le taux de décrochage chez celles-ci se situe maintenant à 14,2 %, ce qui représente une nette progression par rapport aux trois dernières années.

Soucieuse d'encourager au maximum la réussite scolaire, notre organisation poursuit au quotidien le développement de son expertise. En 2015-2016, nous avons connu une importante évolution, notamment dans les champs d'activité suivants :

- **La bonification de l'offre de services pour la clientèle allophone** permettant de mieux répondre aux besoins de plus de 180 nouveaux jeunes issus de l'immigration accueillis dans nos écoles primaires et secondaires et des 40 nouveaux arrivants en francisation au centre d'éducation des adultes Louis-Jolliet;
- **Le soutien accru de nos écoles primaires et secondaires situées en milieu défavorisé** à la suite d'un réinvestissement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en cours d'année, qui a permis l'ajout de mesures d'accompagnement dans plusieurs écoles;
- **L'accès simplifié à la formation professionnelle** permettant à un élève ayant réussi ses matières de base de 3^e secondaire d'entreprendre une formation professionnelle tout en poursuivant son secondaire;



- **L'utilisation d'un logiciel de dépistage pour contrer le décrochage scolaire (LDDS)** dans les écoles secondaires Roger-Comtois et Vanier permettant de repérer les élèves qui présentent un risque de décrocher, ce qui facilite ensuite le soutien et l'accompagnement vers la réussite;
- **Le soutien à l'élève ayant abandonné l'école ou présentant un risque de décrocher** ainsi qu'à ses parents grâce à un conseiller en formation scolaire qui propose au jeune de profiter d'un lieu d'apprentissage convenant davantage à ses besoins ou qui l'oriente vers l'éducation des adultes ou la formation professionnelle.

Plusieurs projets d'immobilisation


En raison de l'augmentation démographique sur son territoire et de l'important développement des quartiers résidentiels dans certains secteurs, la commission scolaire connaît une hausse considérable de sa clientèle scolaire. Pour y répondre, l'organisation a entrepris divers travaux et annoncé des projets subventionnés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

- En 2015-2016, d'importants travaux d'agrandissement ont été réalisés à l'école primaire Saint-Claude et au pavillon Saint-Bernard de l'école Les Prés-Verts pour accueillir un plus grand nombre d'élèves. En plus des 12,5 millions de dollars accordés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour l'aménagement des classes additionnelles et d'un gymnase double, la commission scolaire a utilisé 1,33 million de dollars de la mesure Maintien des bâtiments pour améliorer les parties existantes de ces établissements.
- Deux établissements ont inauguré leurs nouvelles installations : l'école Les Prés-Verts le 22 octobre 2015 et l'école du Beau-Séjour le 29 octobre 2015.
- Le Centre de formation professionnelle Wilbrod-Bherer a obtenu du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une aide financière de près de 3,5 millions de dollars pour l'agrandissement et la mise aux normes de ses ateliers de mécanique automobile et de mécanique de véhicules lourds routiers. L'inauguration a eu lieu au printemps.
- La construction d'une nouvelle école primaire de 21 classes à Val-Bélair a été annoncée pour répondre à l'importante hausse de clientèle dans ce secteur. L'ouverture est prévue pour la rentrée scolaire 2017-2018.
- Des travaux d'agrandissement de l'école du Domaine ont été annoncés et devraient être terminés pour la rentrée 2017-2018. L'école sera pourvue de 18 classes supplémentaires pour accueillir sa clientèle grandissante.
- L'école des Écrivains bénéficiera d'un tout nouveau gymnase double dans le but de favoriser la pratique sportive chez les jeunes. Ce projet est mené en partenariat avec la Ville de Québec. De plus, huit classes supplémentaires seront aménagées dans l'école. Les travaux, évalués à plus de 7 millions de dollars, seront terminés pour la rentrée scolaire 2018-2019.

Se recentrer sur l'essentiel : la réussite des élèves

L'année 2015-2016 a été marquée par des remises en question touchant les territoires des commissions scolaires et leur gouvernance. Avec l'abandon du projet de loi n° 86, suivi du dépôt du projet de loi n° 105 en fin d'année, le gouvernement invite les partenaires à travailler dans un esprit de collaboration en vue d'établir notamment une future politique de la réussite éducative. Nous saluons cette initiative et souhaitons qu'elle soit porteuse de réussite pour l'ensemble des élèves.

La présidente,



Manon Robitaille

Le directeur général,



Pierre Lapointe



La vision

Située au coeur de Québec, la commission scolaire de la Capitale est une organisation ancrée dans sa communauté et à l'écoute de ses besoins. Elle mise sur l'engagement de son personnel en vue de favoriser la réussite scolaire de tous ses élèves, jeunes et adultes. Elle maintiendra sa gestion responsable des fonds publics, modernisera ses pratiques et contribuera au développement global de la personne par la culture.

La mission

Offrir aux jeunes et aux adultes du territoire que nous desservons des services éducatifs de qualité dans un environnement en constante évolution.

Soutenir et accompagner nos établissements dans la réalisation de leur mission, soit instruire, qualifier et socialiser tous les élèves.

Promouvoir et valoriser l'éducation publique.

Les valeurs

La formulation claire des valeurs qui nous guident vise à renforcer l'adhésion à celles-ci au sein de la commission scolaire. Les décisions et les actions quotidiennes de l'organisation reposent sur des valeurs fondamentales qui servent de repères pour les personnes qui y travaillent ou qui ont été élues pour la diriger.

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION LA VISION, LA MISSION, LES VALEURS, LES ENJEUX

Les valeurs qui inspirent et orientent les actions de notre commission scolaire sont les suivantes :

POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La compétence de son personnel.

POUR LA PERSONNE

Le respect et la coopération dans une culture de savoir et de partage des connaissances favorisant l'accompagnement, l'écoute, le développement de l'estime de soi et le sens de la collectivité.

POUR LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La responsabilisation dans la prise de décisions équitables et des suivis rigoureux, de même que dans une communication efficace à tous les niveaux de l'organisation.

Les enjeux

1. Prise en compte des besoins des élèves, jeunes et adultes, selon les milieux.
2. Diminution de la clientèle au secondaire.
3. Diminution appréhendée du potentiel d'inscriptions en formation professionnelle et à l'éducation des adultes et maintien de l'offre de service de la formation professionnelle.
4. Perception à l'égard de notre organisation et des services rendus par nos établissements.
5. Évolution rapide des technologies de l'information et de la gestion des communications.



PORTRAIT DE L'ORGANISATION

La commission scolaire de la Capitale est la commission scolaire qui compte le plus d'élèves dans la région de la Capitale-Nationale.

En ce qui a trait au nombre de programmes offerts en formation professionnelle, elle occupe le deuxième rang au Québec.

Le conseil des commissaires est composé de 12 élus et de 4 commissaires parents représentant les secteurs général, primaire, secondaire et EHDAA.

Les clientèles

La commission scolaire est riche de ses diverses clientèles composées de **près de 28 000 élèves** :



- **44,6%** au primaire;
- **25,7%** au secondaire;
- **12%** en formation professionnelle;
- **9,6%** au préscolaire;
- **8,1%** en éducation des adultes

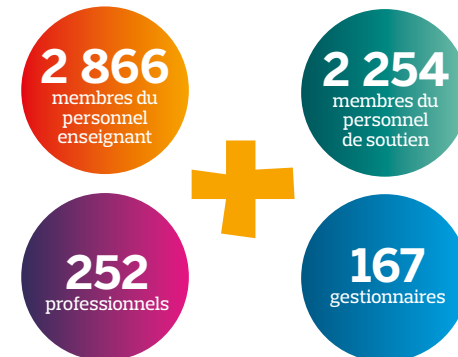
Les établissements

La commission scolaire dispose d'un parc immobilier composé de **65 établissements scolaires et de 3 centres administratifs** :

- 44** écoles primaires
- 3** écoles primaires-secondaires
- 9** écoles secondaires
- 7** centres de formation professionnelle
- 2** centres d'éducation des adultes

Les ressources humaines

La commission scolaire fait partie des 10 plus grands employeurs des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches. Elle compte près de **5 540 employés**, ainsi répartis :



CLIENTÈLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE				
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Préscolaire	2 339	2 459	2 573	2 693
Primaire	11 115	11 565	12 008	12 444
Secondaire	7 319	7 105	7 047	7 174
Total partiel	20 773	21 129	21 628	22 311
Formation professionnelle	3 560*	3 611*	3 613*	3 351*
Formation générale des adultes	2 213*	2 370*	2 276*	2 270*
TOTAL	26 546	27 110	27 517	27 932

* Équivalents temps plein

UN TERRITOIRE DE PLUS DE 1 200 KM²

La commission scolaire couvre un territoire de plus de 1 200 km².

Principalement située dans la ville de Québec, la commission scolaire est notamment présente dans :

- les arrondissements de La Cité-Limoilou, des Rivières et de La Haute-Saint-Charles;
- les municipalités de Saint-Gabriel-de-Valcartier, de Shannon et de Fossambault-sur-le-Lac;
- les villes de Lac-Saint-Joseph et de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Le transport scolaire

La commission scolaire requiert les services de plus de 235 autobus, minibus et berlines.

Chaque jour, 11 425 élèves sont transportés sur une distance totale de plus de 14 000 km.

Les partenariats

La commission scolaire s'engage activement dans la communauté, à l'échelle locale, régionale et internationale, dans les domaines de la santé, du développement économique, de la formation et de l'éducation.



Conseil des commissaires

Le conseil des commissaires a tenu 12 séances au cours de l'année 2015-2016, soit 10 séances ordinaires et 2 séances extraordinaires. Les membres du conseil se sont également réunis en comités pléniers à 5 reprises. Pour sa part, le comité exécutif a tenu 16 séances, soit 9 séances ordinaires et 7 séances extraordinaires. Enfin, 27 rencontres se sont déroulées pour les 10 comités permanents composés d'élus et de membres du personnel administratif. Ces groupes de travail élaborent des propositions, assurent la mise en œuvre de plans d'action ou la réalisation de projets particuliers et formulent des recommandations au conseil des commissaires.

Code d'éthique et de déontologie des commissaires

Depuis huit ans, le code d'éthique et de déontologie détermine les devoirs et obligations des commissaires pour préserver la confiance du public à l'égard de cette structure démocratique.

Le conseiller à l'éthique a traité une plainte en 2015-2016. Dans son rapport, remis le 18 mars 2016, M^e Pierre Laurin conclut que le Règlement établissant un code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires ne touche les commissaires que dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. Considérant que les faits reprochés n'ont pas été posés dans ce cadre, la plainte a été rejetée.

Consultez le code d'éthique et de déontologie.

MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES



M^{me} Manon Robitaille*
Présidente de la commission
scolaire de la Capitale



M. Raynald Houde*
Circonscription 1



M. Jonathan Houle
Circonscription 2



M. Patrice Gosselin
Circonscription 3



M^{me} Caroline Fournier*
Circonscription 4



M. Simon Picard*
Vice-président
Circonscription 5

*Membres du comité exécutif



M^{me} Odette Roussin
Circonscription 6



M^{me} Nathalie Côté
Circonscription 7



M. Benoît Gingras*
Circonscription 8



M. Michel Bernier
Circonscription 9



M^{me} Magelline Gagnon
Circonscription 10



M^{me} Édith Thibault
Circonscription 11



M^{me} Lydie Pincemin*
Commissaire parent (général)



M. Patrick Gravel
Commissaire parent (EHDA)



M. Jeannot Létourneau
Commissaire parent (primaire)



M^{me} Nathalie Proulx
Commissaire parent (secondaire)

H₂O



TRAITEMENT DES PLAINTES

Conformément au Règlement relatif à la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, 118 plaintes portant notamment sur l'interprétation des règles de conduite dans les établissements, l'organisation scolaire, le transport scolaire et les services aux élèves ont été traitées par le Secrétariat général au cours de l'année 2015-2016. Ce nombre représente une diminution de 14,5 % par rapport à l'année précédente.

Processus de traitement d'une plainte

Lorsqu'un parent ou un élève souhaite manifester son insatisfaction par rapport à une décision ou à un service, il est invité à suivre les étapes suivantes :

- 1 Communiquer avec l'intervenant concerné pour exprimer son insatisfaction et tenter de résoudre le différend;
- 2 Si l'insatisfaction persiste, communiquer avec la direction de l'école;
- 3 Si l'insatisfaction persiste, formuler une plainte au secrétaire général de la commission scolaire et, au besoin, demander une révision de la décision;
- 4 Si l'insatisfaction persiste, formuler une plainte au protecteur de l'élève.

RÉPARTITION DES PLAINTES

PRIMAIRE	SECONDAIRE	FORMATION PROFESSIONNELLE	ÉDUCATION DES ADULTES	SERVICES
69	42	4	2	1



Pour favoriser un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire et ainsi permettre à l'ensemble de leurs élèves de développer leur plein potentiel, tous les établissements de la commission scolaire ont adopté un plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.

Les événements pris en compte sont ceux qui ont été répertoriés par l'école et pour lesquels les intervenants ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes de violence ou d'intimidation, tels qu'ils sont définis à l'article 13 de la Loi sur l'instruction publique et qui, par conséquent, ont fait l'objet d'un rapport sommaire au directeur général.

Par « intimidation », on entend : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Par « violence », on entend : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

GESTION DES SITUATIONS D'INTIMIDATION ET DE VIOLENCE

Pour l'année scolaire 2015-2016, dans l'ensemble des écoles primaires et secondaires de la commission scolaire de la Capitale qui compte une clientèle de 22 311 élèves, le directeur général a reçu 175 rapports sommaires. Ce nombre représente une importante diminution de 43% par rapport à l'année précédente. Il est à noter que 45 situations ont été répertoriées plus d'une fois, car elles correspondaient à plus d'une forme de violence. L'importante diminution du nombre de rapports sommaires transmis à la direction générale par rapport à l'année

2014-2015 s'explique notamment par le raffinement du processus de déclaration des cas d'intimidation et de violence. En effet, des outils ont été mis en place en 2015-2016 pour obtenir une compréhension commune des notions de violence et d'intimidation et pour uniformiser la démarche d'analyse des événements dans les écoles. Chaque événement rapporté dans les écoles est soumis à une analyse par la direction d'école, mais il ne fait pas nécessairement le sujet d'une déclaration à la direction générale s'il ne s'agit pas d'intimidation.

NATURE DES ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS PAR LA DIRECTION D'ÉCOLE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET PROPORTION DES PLAINTES DÉPOSÉES AU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

	PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	SECONDAIRE
Nombre d'élèves	15 137	7 174
Nombre d'événements déclarés	131	44
Nombre d'événements déclarés au protecteur de l'élève	0	0
NATURE DES ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS		
Intimidation physique	9%	7%
Intimidation verbale	21%	19%
Intimidation écrite	2%	2%
Intimidation électronique	4%	4%
Violence physique	48%	50%
Violence verbale	16%	12%
Violence écrite	0	3%
Violence électronique	0	3%

Nature des événements déclarés par secteur

SECTEUR	ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE				TOTAL
		Physique	Verbale	Écrite	Électronique	Physique	Verbale	Écrite	Électronique	
DUBERGER LES SAULES VANIER	Sans-Frontière	4	3	1	3	12	0	0	0	23
	des Écrivains									
	du Buisson									
	Du Domaine									
	Jean-XXIII									
	de la Mosaïque									
	Notre-Dame-du-Canada									
Sainte-Monique										
HAUTE-VILLE CENTRE-VILLE	Anne-Hébert	6	18	2	2	60	21	0	0	109
	Saint-Jean-Baptiste									
	Internationale de Saint-Sacrement									
	Dominique-Savio									
	Marguerite-Bourgeoys									
	Sacré-Cœur									
	Saint-Albert-le-Grand									
	Saint-Fidèle									
	de la Grande-Hermine									
	Saint-Malo									
	Saint-Paul-Apôtre									
	des Jeunes-du-Monde									
	des Berges									
	Sainte-Odile									
EST	de l'Accueil	1	1	0	0	3	1	0	0	6
	de l'Apprenti-Sage									
	du Beau-Séjour									
	du Vignoble									
	Les Prés-Verts									
de l'Escabelle										

Note : Un événement peut correspondre à plus d'une forme de violence.

Nature des événements déclarés par secteur

SECTEUR	ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE				TOTAL
		Physique	Verbale	Écrite	Électronique	Physique	Verbale	Écrite	Électronique	
CENTRE	de Château-d'Eau	0	5	0	0	3	0	0	0	8
	de La Chaumière									
	de La Source									
	de l'Arc-en-Ciel									
	d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges									
	Saint-Claude									
	de l'Aventure									
OUEST NORD SAINTE- CATHERINE	de La Chanterelle	4	8	0	2	1	1	0	0	16
	du Val-Joli									
	Jules-Émond									
	à l'Orée-des-Bois									
	L'Odyssée									
	du Joli-Bois									
	Jacques-Cartier - Saint-Denys-Garneau									
	des Explorateurs									
	Alexander-Wolff									
ÉCOLE SECONDAIRE	régionale des Quatre-Saisons	4	11	2	1	29	7	2	2	58
	Boudreau									
	Cardinal-Roy									
	Jean-de-Brébeuf									
	Joseph-François-Perrault									
	La Camaradière									
	de la Cité									
	de Neufchâtel									
	Roger-Comtois									
	Jacques-Cartier - Saint-Denys-Garneau									
	L'Odyssée									
	Vanier									

Note : Un événement peut correspondre à plus d'une forme de violence.

INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE

**100 % DE NOS
ÉTABLISSEMENTS**
ont un **PLAN ACTIF** pour
lutter contre l'intimidation
et la violence.

Accompagnement

Les services éducatifs des jeunes ont accompagné les écoles en matière de prévention et d'intervention contre la violence et l'intimidation, et ce, en respectant leurs besoins respectifs. Plusieurs thèmes ont été abordés pour soutenir les intervenants dans l'application de leur plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire, dont la façon d'intervenir en cas d'acte de violence ou d'intimidation, la collaboration avec les parents et le civisme.

Mesures de prévention

Les interventions mises en place dans nos écoles s'appuient sur des recherches récentes et leur plan d'action inclut plusieurs mesures de prévention.

- Plan stratégique pour la cour d'école.
- Ateliers de développement des habiletés sociales offerts à tous les élèves.
- Ateliers de développement des habiletés sociales plus précises pour des élèves ciblés par les intervenants.
- Sensibilisation auprès des élèves, du personnel de l'école et des parents aux types de violence et d'intimidation ainsi qu'à leurs conséquences nuisibles sur le développement personnel et social.
- Apprentissage, de la part des élèves, pour savoir comment demander de l'aide pour soi et pour les autres et pour repérer les personnes-ressources dans leur environnement.

Protocole d'intervention

- Rencontre des parents de l'auteur d'un acte d'intimidation ou de violence, de la victime et des témoins (si nécessaire).
- Protection accordée aux victimes et aux témoins (si nécessaire).
- Mesures réparatrices imposées à l'auteur d'actes d'intimidation ou de violence.
- Orientation de l'auteur d'actes d'intimidation ou de violence et de la victime vers un professionnel de l'école (psychologue, psychoéducateur), un éducateur spécialisé ou un partenaire externe.

Aucun élève de la commission scolaire n'a été expulsé et rares sont ceux qui ont été transférés dans un autre établissement. Chaque dossier de relocalisation est l'objet d'une discussion avec les parents et les partenaires afin de mettre en place la mesure qui répondra le mieux aux besoins de l'élève.



Aux membres du conseil des commissaires
de la commission scolaire de la Capitale,

Mesdames,

Messieurs,

Au cours de l'année 2015-2016, le protecteur de l'élève a examiné cinq plaintes en plus de répondre à de multiples demandes de conseils. Deux plaintes se sont avérées non fondées, une s'est soldée par une entente entre les parties et les deux autres ont été le sujet de recommandations.

L'une des plaintes jugées non fondées reposait sur les frais chargés pour le transport du midi, alors que l'autre visait l'application de la Politique sur les critères et modalités d'admission, d'inscription et de transfert des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, à laquelle un parent voulait se soustraire pour inscrire deux enfants à la même école.

La plainte qui s'est conclue par une entente reposait sur l'adaptation des mesures aux besoins de l'élève. L'actualisation du plan d'intervention de l'élève, à la satisfaction des parents, a conduit à l'entente.

Nous présentons, ci-après, l'objet et les recommandations des cas examinés.

RAPPORT ANNUEL 2015-2016 DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

1 PREMIER CAS

Point d'embarquement des élèves jugé non sécuritaire par les parents

Recommandation

Dénoncer la situation auprès des organismes responsables du réseau routier et s'assurer que l'autobus peut s'engager sur le tronçon de chemin concerné, faire demi-tour et revenir sur la route principale en toute sécurité. Une lettre a été envoyée en ce sens au conseil de la municipalité concernée.

2 DEUXIÈME CAS

Obtention de matériel et de services adaptés aux besoins et aux capacités d'un élève

Recommandation

Procéder, sans délai, à une nouvelle évaluation orthopédagogique pour actualiser la connaissance des besoins et des capacités de l'élève et ajuster les mesures en conséquence.

Toutes les recommandations ont été adoptées par la commission scolaire et les suivis ont été réalisés.

Le protecteur de l'élève,



Paul Labrecque



RÉALISATIONS

DU PLAN STRATÉGIQUE 2012-2017

ORIENTATION

1

**AMÉLIORER LA RÉUSSITE ET
LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES**
DE NOS ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES

ORIENTATION

2

MODERNISER
NOS ACTIONS

ORIENTATION

3

PROMOUVOIR LA CULTURE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
GLOBAL DE LA PERSONNE

ORIENTATION

1

AMÉLIORER LA RÉUSSITE ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES DE NOS ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES



LES RÉALISATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE 2012-2017

AMÉLIORER LA RÉUSSITE ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES DE NOS ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES

	OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTAT ACTUEL	RÉSULTAT VISÉ
AXE D'INTERVENTION 1 Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans	1.1 Augmenter à 76 % le taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans.	Taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans	69 %	68,3 %	76 %
	1.2 Diminuer à 297 le nombre de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes.	Sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes	337	201	297
AXE D'INTERVENTION 2 Amélioration de la maîtrise de la langue française	2.1 Maintenir à 90 % le taux de réussite de l'épreuve en français, écriture du MELS à la fin du primaire.	Taux de réussite de l'épreuve en français, écriture du MELS à la fin du primaire	90 %	90 %	90 %
	2.2 Augmenter à 77 % le taux de réussite de l'épreuve en français, écriture du MELS à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire.	Taux de réussite de l'épreuve en français, écriture du MELS à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire	74 %	81 %	77 %
	2.3 Augmenter à 85 % le taux de réussite à l'épreuve en français, écriture du MELS en 5 ^e secondaire.	Taux de réussite à l'épreuve en français, écriture du MELS en 5 ^e secondaire	84,5 %	82 %	85 %
AXE D'INTERVENTION 3 Amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes, dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	3.1 Augmenter à 65 % le pourcentage d'élèves qui terminent au secondaire une formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.	Pourcentage d'élèves qui terminent au secondaire une formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé	60 %	81,3 %	65 %
	3.2 Augmenter à 70 % le pourcentage d'élèves qui terminent au secondaire une formation préparatoire au travail.	Pourcentage d'élèves qui terminent au secondaire une formation préparatoire au travail	65 %	87,5 %	70 %
AXE D'INTERVENTION 4 Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire	4.1 Mettre en place et réviser annuellement une stratégie locale d'intervention ou un plan d'action dans tous nos établissements.	Proportion des établissements qui ont mis en place leur stratégie locale d'intervention ou un plan d'action	RÉSULTAT ACTUEL 100 %		100 %
AXE D'INTERVENTION 5 Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle	5.1 Augmenter à 1 125 le nombre de nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle.	Nombre de nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle	1 028	936	1 125

AMÉLIORER LA RÉUSSITE ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES DE NOS ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES



Logiciel de dépistage pour contrer le décrochage scolaire (LDDS)

Depuis plusieurs années, tous les élèves de 1^{re} secondaire des écoles secondaires Roger-Comtois et Vanier remplissent un questionnaire de dépistage pour contrer le décrochage scolaire. L'analyse des réponses des élèves nous permet de repérer des élèves présentant un risque de décrocher qui ne l'auraient pas été par les moyens déjà en place à l'école. Ces élèves sont ensuite jumelés avec des enseignants volontaires qui les accompagnent selon une approche positive. Il s'agit du programme Trait d'union. Ces enseignants sont formés et accompagnés par la psychoéducatrice de l'école ainsi que par une conseillère pédagogique des services éducatifs de la commission scolaire.

L'expérience des dernières années démontre que les jeunes ciblés ont créé des liens significatifs avec des adultes et qu'ils se forgent une meilleure image de l'école. Il s'agit sans contredit d'une mesure bénéfique pour les élèves à risque de décrocher et leurs parents.

Jeux de l'Amitié : favoriser la motivation scolaire par le sport

Cultiver le goût d'aller à l'école et de se dépasser tout en favorisant l'adoption d'un mode de vie physiquement actif, voilà les objectifs poursuivis par les Jeux de l'Amitié, qui ont débuté en 1984. Les élèves de 4^e à 6^e année du primaire participent à plusieurs épreuves sportives, puis assistent à la cérémonie de remise de médailles. En 2016, 39 écoles ont pris part aux Jeux de l'Amitié, où 690 élèves ont réalisé plusieurs épreuves, dont le saut en hauteur, le saut en longueur, le triple saut, la course de 50 mètres, la course navette, le lancer du poids et la course à relais 6 x 100 mètres.



Défi OSEntreprendre : développer la fibre entrepreneuriale chez nos jeunes !

Ce concours vise à encourager les élèves de la province à réaliser un projet entrepreneurial en collaboration avec des intervenants de leur école ainsi qu'à soutenir les nouveaux entrepreneurs de la province. Quatre équipes provenant d'écoles secondaires et d'un centre de formation professionnelle ont été lauréates au Gala régional du Défi OSEntreprendre. Elles ont représenté la commission scolaire lors du Gala des Grands Prix Desjardins, au Palais Montcalm, le 6 juin 2016. Félicitations à tous les participants ainsi qu'aux quatre équipes qui se sont rendues jusqu'à la dernière étape :

- La lecture pour Noël — école secondaire Roger-Comtois (2^e cycle du secondaire);
- Zone Jeunes COOP — école Cardinal-Roy (secondaire – adaptation scolaire);
- Création palettes — École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec (formation professionnelle et éducation des adultes);
- Jacquettes coquettes — école de Château-d'Eau (coup de cœur en entrepreneuriat étudiant).

Comité jeunesse 2015-2016 : réflexion et production

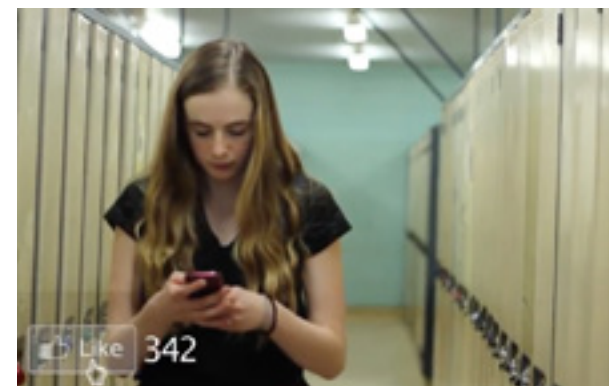
Il y a plus de dix ans, le conseil des commissaires suggérait de mettre en place un comité réunissant des jeunes des écoles secondaires pour optimiser leur participation aux instances démocratiques de la commission scolaire. Ce fut la naissance du comité jeunesse. Chaque année, celui-ci est formé de plusieurs jeunes, d'âges et d'horizons différents, qui ont une bonne capacité de réflexion et un goût pour la création.

Le comité jeunesse 2015-2016 a réuni 22 élèves venant de toutes les écoles secondaires de la commission scolaire. Il a reçu le mandat de réfléchir aux avantages et aux inconvénients des médias sociaux, puis de créer des outils pour sensibiliser l'ensemble des élèves, et plus particulièrement ceux du dernier cycle du primaire et du premier cycle du secondaire. Ce sujet a fortement interpellé les membres du comité jeunesse. Au cours des rencontres, les discussions entre les participants ont été vigoureuses, passionnées et franches. Le comité a sans contredit accompli sa mission : non pas une, mais deux vidéos de sensibilisation ont été produites, en plus d'une bande dessinée papier.

Les élèves du comité sont fiers de la confiance qui leur est témoignée et ils ont le sentiment d'être écoutés. Ils représentent les élèves et expriment leurs besoins, en plus de collaborer à la mise en œuvre de mesures concernant les jeunes. La commission scolaire de la Capitale est la seule au Québec à donner la parole aux élèves par l'intermédiaire d'un comité jeunesse.



Visionnez la vidéo de sensibilisation à l'utilisation des médias sociaux.



Nouveau service de formation pour les adultes autistes de 21 ans ou plus au centre Saint-Louis

Un projet novateur visant l'intégration au marché du travail d'une clientèle de 21 ans ou plus présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) a été ajouté à l'offre de service du centre Saint-Louis en mai 2016 grâce à une collaboration entre la commission scolaire et l'organisme Intégration TSA.

Les adultes atteints d'un TSA, pour qui il n'existait jusqu'à maintenant aucun programme scolaire, peuvent désormais suivre des cours qui visent à les rendre plus autonomes dans leur transition vers un milieu de travail ou un stage.

 **Visionnez le reportage de Radio-Canada.**

Création de jeux vidéo pour lutter contre le décrochage scolaire

Douze élèves de l'école secondaire Joseph-François-Perrault, rassemblés en trois équipes, ont participé à un projet unique de création de jeux vidéo, lancé par l'organisme Fusion Jeunesse, qui lutte contre le décrochage scolaire. Accompagnés par des employés d'Ubisoft, les élèves ont travaillé plusieurs heures durant six mois et sont passés par toutes les étapes de création d'un véritable jeu vidéo. L'équipe Agonie inc., sélectionnée par des juges d'Ubisoft, a même eu l'occasion de représenter l'école à la grande finale provinciale qui se tenait le 3 mai 2016, à Montréal. En nomination quatre fois, elle a reçu deux prix : meilleur respect des étapes de production et meilleure interface utilisateur. Selon la directrice de l'école, Monique Drolet, les élèves ont trouvé une véritable source de motivation à aller à l'école et ont découvert ce qu'est la persévérance.



Huit entreprises de Québec adoptent des équipes sportives de l'école secondaire Vanier pour encourager la persévérance scolaire

En prenant part au projet **Adoptez une équipe!**, une initiative de Mobilisation Vanier, les entreprises participantes offriront un soutien financier de 3 000 \$ par année, pendant trois ans, à huit équipes sportives de l'école. Ces généreux donateurs permettent ainsi aux équipes de prendre part à des tournois extérieurs, d'acheter du matériel sportif et des uniformes, d'intégrer des élèves n'ayant pas les moyens d'acquitter les frais d'inscription, etc. Il s'agit d'une initiative inspirante qui encourage les élèves à persévérer à l'école et à adopter un mode de vie sain et actif.



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Francisation dans les centres d'éducation des adultes

L'équipe de la francisation du centre d'éducation des adultes Louis-Jolliet a connu une année riche en défis et en projets. Accueillant habituellement en moyenne 365 élèves par session de 10 semaines, l'équipe a dû composer avec une augmentation importante alors qu'était conclue en avril une entente avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, pour offrir des services de francisation à une quarantaine de nouveaux arrivants, dont une douzaine de Syriens. Elle a mis en place plusieurs projets : amélioration des transitions des élèves finissants, rédaction d'une politique de normes et modalités d'évaluation, participation à diverses tables consacrées à l'immigration et appropriation du nouveau programme de francisation. Finalement, en juin, l'équipe a décidé d'implanter le programme avant la date prévue par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, en janvier 2017. Bref, l'équipe de francisation du centre Louis-Jolliet a vécu une année des plus stimulantes !



Accueil d'élèves immigrants et réfugiés au primaire et au secondaire

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, plus de 180 nouveaux élèves issus de l'immigration ont été accueillis dans nos écoles primaires et secondaires. Pour répondre à leurs besoins, la commission scolaire a enrichi les services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français. Le nombre de classes d'accueil au primaire et au secondaire a doublé, passant de 5 à 10, et des services de francisation au préscolaire se sont ajoutés à l'offre en place dans nos écoles. De plus, ces enfants originaires de plusieurs pays d'Afrique, du Népal et de la Syrie ont pu participer dans nos établissements à 40 projets visant à soutenir leur intégration à la société québécoise.

Des services qui répondent aux besoins particuliers des élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA)

Les Services éducatifs des jeunes ont mis en place un comité de travail afin de développer une organisation de services qui répondent aux besoins particuliers des élèves atteints d'un TSA. Ce comité a procédé à l'analyse minutieuse des besoins des élèves et il a également contribué à créer un continuum d'interventions. Par ailleurs, les services éducatifs accompagnent le personnel des écoles primaires et secondaires pour assurer le développement de l'expertise et ainsi soutenir la réussite des élèves.



Préscolaire : agir tôt pour favoriser la réussite scolaire

Les premières étapes de scolarisation d'un enfant sont grandement influencées par son niveau de développement à son entrée à l'école. Il est donc primordial d'accorder une importance particulière à la prévention, aux transitions, à l'éveil à la lecture et à l'écriture, aux habiletés langagières, aux comportements et aux habiletés sociales. Les services éducatifs ont mis sur pied un comité de développement pour le préscolaire qui aborde les thèmes suivants :

- Les pratiques de transition;
- La communication avec les parents et l'information à leur transmettre;
- Les mécanismes de collaboration avec les partenaires;
- Le dépistage;
- Le continuum de services;
- Les pratiques probantes.



AUGMENTER LE NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Campagne Ma vie, mon métier !

Plusieurs actions ont été déployées dans le but de susciter l'intérêt des élèves de moins de 20 ans pour la formation professionnelle.

- **Publicité sur les autobus du Réseau de transport de la Capitale :** Du 5 octobre au 10 décembre 2015, des panneaux publicitaires représentant les personnages de Ma vie, mon métier ont été affichés sur 55 autobus du RTC. Cette stratégie visait à faire découvrir les services et les programmes de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes par l'intermédiaire du site Web.
- **Concours Facebook Gagnez une GoPro :** Les participants devaient trouver un nouveau métier aux personnages de la campagne pour courir la chance de gagner une caméra GoPro.
- **Tournée de l'escouade Ma vie, mon métier dans les écoles :** Un groupe formé de quatre animateurs et d'un conseiller d'orientation a visité toutes les écoles secondaires et les trois centres d'éducation des adultes. L'escouade invitait les élèves à faire un court test d'exploration sur une borne iPad. Les jeunes pouvaient ainsi découvrir les programmes de la formation professionnelle qui correspondent à leur profil et à leurs champs d'intérêt.

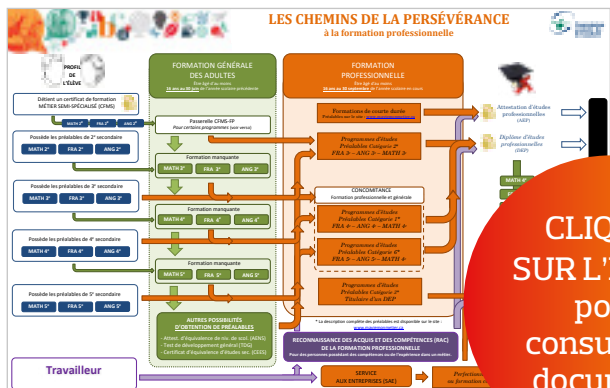


Chemins de la persévérance à la formation professionnelle

Pour assurer la réussite du plus grand nombre d'élèves, et plus spécialement la réussite de ceux qui ont des besoins particuliers, la commission scolaire a illustré de façon schématique les différents chemins de la persévérance au cours des dernières années. Ces outils montrent clairement les structures et les parcours mis en place pour répondre aux besoins des différentes clientèles et leur permettre d'accéder à une qualification.

En 2015-2016, les services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ont conçu une version de cet outil de référence pour la formation professionnelle. Les intervenants qui accompagnent les clientèles jeunes ou adultes peuvent donc mieux guider les élèves vers le parcours qui leur convient davantage, et ainsi favoriser leur persévérance. Le document démystifie le secteur de la formation professionnelle en présentant les conditions d'admission, les programmes offerts par les sept centres de formation ainsi que les différents diplômes et qualifications qui peuvent être obtenus.

Plus que jamais, on peut dire qu'il y a un chemin pour tous !



CLIQUEZ SUR L'IMAGE pour consulter le document.

Mieux connaître nos élèves en formation professionnelle pour mieux les accompagner

La commission scolaire a également conçu cette année l'outil Le profil des élèves inscrits en formation professionnelle. Caractérisés par la diversité de leur profil, nos futurs diplômés ont des motifs bien différents qui les ont poussés à opter pour la formation professionnelle. Ce document de référence est donc utile à tous les intervenants qui contribueront à la réussite de nos élèves.

Normes et modalités locales pour l'évaluation des apprentissages

En 2015-2016, la direction et le personnel des deux centres d'éducation des adultes et de l'école Boudreau ont entrepris de rédiger des normes et modalités locales relatives à l'évaluation des apprentissages. Ces travaux réalisés en collégialité et en concertation avec les services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ont conduit à une profonde réflexion collective, qui a mené à des résultats permettant d'accroître la comparabilité des pratiques évaluatives dans chaque centre. De plus, les travaux ont permis d'offrir aux centres des repères communs, ce qui a conduit à une harmonisation des pratiques et, par le fait même, à une cohérence dans les décisions et les actions en matière d'évaluation.

CONTRE L'INTIMIDATION POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

École du Beau-Séjour, la toute première École en rose nommée par la Fondation Jasmin-Roy

L'école du Beau-Séjour a reçu cet honneur grâce à l'originale et touchante vidéo éducative qu'elle a réalisée à l'occasion de la Journée en rose, le 13 avril 2016. La Fondation Jasmin-Roy avait invité les écoles du Québec à célébrer la diversité, à lutter contre l'intimidation en milieu scolaire et à soumettre leur candidature pour présenter les initiatives mises en œuvre. Parmi les 84 écoles participantes, l'école du Beau-Séjour est celle dont le projet s'est le plus démarqué.

 **Visionnez la vidéo qui a valu à l'école du Beau-Séjour cette importante distinction!**



ORIENTATION

2

MODERNISER NOS ACTIONS



LES RÉALISATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE 2012-2017

MODERNISER NOS ACTIONS

	OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTAT ACTUEL	RÉSULTAT VISÉ
AXE D'INTERVENTION 1 Amélioration de notre communication	1.1 Valoriser l'offre de service au primaire et au secondaire.	Pourcentage d'élèves du secteur des jeunes inscrits au public	83,8 %	83,8 %	85 %
	1.2 Doubler le pourcentage d'unités administratives interagissant avec la clientèle par l'intermédiaire des médias sociaux.	Pourcentage d'unités administratives ayant recours aux médias sociaux (sondage)	15 %	58 %	30 %
AXE D'INTERVENTION 2 Optimisation de notre fonctionnement	2.1 Réaliser 5 initiatives technologiques destinées à notre clientèle.	Nombre d'initiatives technologiques déployées	RÉSULTAT ACTUEL 11		5
	2.2 Simplifier 5 procédures administratives entre les établissements et les services.	Nombre de nouvelles pratiques simplifiées	RÉSULTAT ACTUEL 9		5
AXE D'INTERVENTION 3 Intégration et accompagnement de la main-d'œuvre	3.1 Augmenter à 80 % le taux de satisfaction des membres du personnel à l'égard des programmes d'accueil et d'insertion professionnelle.	Taux de satisfaction des membres du personnel (sondage)	42 %	88 %	80 %
	3.2 Réaliser 5 nouvelles actions concernant la gestion du développement des compétences professionnelles.	Nombre de nouvelles actions	RÉSULTAT ACTUEL 4		5
AXE D'INTERVENTION 4 Adéquation services-établissements	4.1 Porter à 80 % le taux de satisfaction des directions d'école relatif à la présence d'experts professionnels dans les milieux.	Taux de satisfaction des directions d'école (sondage)	RÉSULTAT ACTUEL 96 %		80 %
	4.2 Réaliser 5 projets pédagogiques concertés en vue de répondre aux nouveaux besoins pédagogiques de l'éducation des adultes.	Nombre de projets pédagogiques concertés entre les centres d'éducation des adultes et les services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes	RÉSULTAT ACTUEL 7		5



MODERNISER NOS ACTIONS

AMÉLIORER NOTRE COMMUNICATION POUR RÉPONDRE AUX NOUVELLES EXIGENCES DE NOS USAGERS



NOS RÉALISATIONS

Une bonne communication est essentielle à la satisfaction de notre clientèle. Aussi, nous mettons en œuvre des moyens qui répondent aux attentes de nos élèves et de leurs parents. L'évolution rapide de la technologie nous pousse à adapter nos actions et à nous ajuster aux nouvelles habitudes des usagers, parents et élèves, en matière d'information et de communication.

Page Facebook **Ma vie, mon métier**

Nous avons créé une page Facebook pour faire découvrir les programmes et les services offerts dans nos centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes. Cet outil est un complément au site Ma vie, mon métier, complètement revu en 2014-2015. En quelques mois, nous avons fidélisé plus de 2 000 abonnés!





Nos abonnés Facebook

La commission scolaire gère maintenant trois pages Facebook :

- La page **Commission scolaire de la Capitale** joint l'ensemble de nos élèves ainsi que leurs parents. Elle sert essentiellement à mettre en valeur les activités, les services et les succès de nos écoles ainsi qu'à diffuser des renseignements intéressants pour nos publics;
- La page **Ma vie, mon métier** vise à promouvoir la formation professionnelle et l'éducation des adultes offertes par la commission scolaire;
- La page **Mon secondaire/Commission scolaire** de la Capitale traite essentiellement du passage primaire-secondaire et est en lien avec le blogue portant sur le même sujet.

Grâce à ces trois pages Facebook, nous avons maintenant la possibilité de joindre efficacement **plus de 8 000 abonnés**. Ces outils contribuent également à la création du sentiment d'appartenance de la clientèle et du personnel de la commission scolaire.

Communications sur l'avancement des travaux à la nouvelle école primaire de Val-Bélair

Une page a été ajoutée au site Web de la commission scolaire pour diffuser de l'information sur l'avancement des travaux à la nouvelle école du secteur de Val-Bélair. Tous les renseignements pertinents ainsi que les nouveautés liés à ce grand projet y sont présentés. De plus, une foire aux questions présente des réponses aux interrogations les plus fréquentes de la communauté.

OPTIMISER NOTRE FONCTIONNEMENT À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Google+ : un outil pour la suppléance des techniciens en éducation spécialisée (TES)

Une formation sur l'utilisation de Google+ a été donnée au personnel de secrétariat des écoles secondaires dans le but de faciliter et d'optimiser la recherche de TES suppléants.

Facturation et paiement en ligne pour les écoles primaires

Près de 40 écoles primaires fonctionnent maintenant avec un logiciel qui permet la facturation des effets scolaires et des activités scolaires ainsi que le paiement en ligne. C'est une mesure simple, pratique et sécuritaire dont de nombreux parents et membres de notre personnel peuvent désormais bénéficier.



INTÉGRER ET ACCOMPAGNER NOTRE MAIN-D'ŒUVRE

La commission scolaire mise sur l'accompagnement du nouveau personnel pour créer les meilleures conditions possible afin que les employés soient en mesure d'offrir une prestation de qualité au profit de la réussite de nos élèves.

Accompagnement pédagogique dans nos écoles

Au cours de l'année 2015-2016, on a dénombré plus de 3 000 inscriptions à l'ensemble des formations offertes par les professionnels des services éducatifs des jeunes aux membres du personnel de nos écoles. Ces formations portent sur plusieurs dimensions telles que les compétences disciplinaires, la gestion de classe, les besoins particuliers des élèves, le code de vie et l'intégration des technologies de l'information et de la communication.

Gestion positive des situations de classe (GPS) à la formation professionnelle

Dans le cadre d'un projet de recherche dirigé par la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, le programme GPS sera adapté pour la formation professionnelle et une recherche expérimentale se déploiera dans les sept centres de la commission scolaire au cours de l'année scolaire 2016-2017. La mise en place de ce programme vise à soutenir le développement des connaissances, des habiletés et des attitudes favorables à la réussite d'un plus grand nombre d'élèves dans un contexte de gestion de la diversité. Elle favorise l'exploitation de plusieurs dispositifs de formation et d'accompagnement, notamment le soutien professionnel mis en œuvre par le service d'accompagnement des enseignants. Les centres de formation professionnelle de la commission scolaire sont fiers de contribuer au développement des connaissances dans ce domaine au sein de la communauté scientifique et professionnelle.



ORIENTATION

3

PROMOUVOIR LA CULTURE POUR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE LA PERSONNE



LES RÉALISATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE 2012-2017

PROMOUVOIR LA CULTURE POUR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE LA PERSONNE

	OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTAT ACTUEL	RÉSULTAT VISÉ
AXE D'INTERVENTION 1 Amélioration de l'accessibilité à la culture	1.1 S'assurer que tous les établissements privilégient un accès à la culture au bénéfice de leur clientèle.	Pourcentage d'établissements qui ont un projet éducatif ou des orientations contenant des préoccupations culturelles	47 %	90 %	100 %
	1.2 Organiser 3 activités collectives au cours desquelles le personnel a accès à la culture.	Nombre d'actions collectives		RÉSULTAT ACTUEL 4	3
	1.3 Exploiter les diverses dimensions de la culture.	Dimensions à considérer :	RÉSULTAT ACTUEL: correspond à la proportion d'établissements qui ont exploité cette dimension		
		– Arts et lettres	84 %		
		– Langues	68 %		
		– Science et technologie	63 %		
		– Univers social	39 %		
– Entrepreneuriat	46 %				
– Santé et mode de vie actif	88 %				
AXE D'INTERVENTION 2 Ouverture interculturelle	2.1 Organiser 3 actions collectives visant une meilleure ouverture interculturelle pour nos élèves jeunes et adultes, pour le personnel et pour les parents.	Nombre d'actions collectives		RÉSULTAT ACTUEL 3	3

À la commission scolaire, la dimension culturelle de l'éducation fait partie intégrante de la vie de nos élèves. Chaque année, des centaines d'activités sont réalisées pour développer leur plein potentiel.

Rendez-vous Biblio-Expo

Ce magnifique projet a rassemblé des centaines d'œuvres littéraires, visuelles et multimédias créées par nos élèves du primaire, du secondaire et de l'éducation aux adultes. Sur le thème « À la manière de... », ces créations ont d'abord été exposées dans neuf bibliothèques de la ville de Québec situées à proximité de la trentaine d'écoles participantes, ainsi qu'à la bibliothèque Anne-Hébert de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Le public était invité à visiter les expositions, puis à voter sur le Web pour son œuvre « coup de cœur ».

Le 1^{er} juin 2016, à la bibliothèque Gabrielle-Roy, près de 200 parents et élèves ont assisté au dévoilement des prix du jury et des prix « coup de cœur » du public à l'occasion du vernissage de l'exposition qui rassemblait les 21 projets sélectionnés. Que de fierté pour ces jeunes de voir leur création présentée dans un lieu public !



PROMOUVOIR LA CULTURE POUR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE LA PERSONNE

Concours Challenge Rock

Une collaboration entre la commission scolaire, L'Ampli de Québec et la Ville de Québec a permis la présentation du concours musical *Challenge Rock* à l'Impérial Bell, le 2 juin 2016. Le spectacle mettait en vedette près de 80 élèves rassemblés en 8 groupes rock provenant d'écoles primaires de la Basse-Ville de Québec. La soirée fut un réel succès, avec plus de 415 spectateurs.

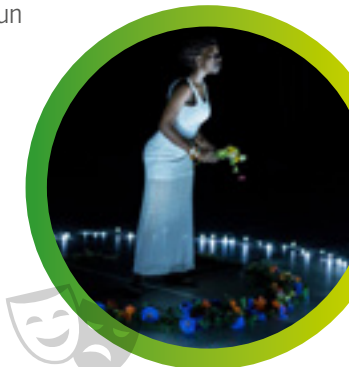
En préparation au spectacle du 2 juin, les élèves ont eu le privilège d'assister à des ateliers animés par l'artiste hip-hop Webster, portant sur la technique de scène et sur son parcours personnel. De plus, chacun des groupes a eu droit à une séance d'enregistrement dans les studios de L'Ampli. Un disque a ensuite été produit et remis à chacun des participants du *Challenge Rock* 2016.

Concert-déjeuner de l'Orchestre symphonique de Québec à l'école Marguerite-Bourgeoys

Le 17 mai 2016, les 230 élèves de l'école Marguerite-Bourgeoys ont eu le plaisir d'assister à un concert privé de l'Orchestre symphonique de Québec. Les musiciens ont ensuite servi le déjeuner aux jeunes, grâce à la collaboration du Club des petits déjeuners.

Spectacle déambulatoire au centre d'éducation des adultes Louis-Jolliet

En juin 2016, les élèves du cours d'art dramatique du centre Louis-Jolliet ont présenté un spectacle déambulatoire intitulé *Le marcheur doit se réveiller*. Le public pouvait admirer dix tableaux vivants répartis dans le centre sur le thème du temps. Ce projet novateur, coordonné par l'enseignante Luce Richard, a su mettre en valeur la créativité et le talent des élèves.



Semaine multiculturelle à l'école secondaire Vanier

L'école secondaire Vanier a tenu une semaine multiculturelle pendant laquelle les élèves pouvaient organiser des activités pour faire connaître leur culture à leurs collègues de classe. L'école, qui accueille des jeunes de 34 nationalités différentes, a été animée par une foule d'activités. Djembé, danse, musique, buffet-partage et conférence, notamment, étaient au programme !



La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (LGCE) des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État a été adoptée le 5 décembre 2014. Aux fins de l'application des mesures prévues à cette loi, la commission scolaire présente des renseignements relatifs à ses contrats de service ainsi qu'au nombre d'heures rémunérées pour chacune des catégories d'emploi.

Cette loi prévoit que le nombre d'heures rémunérées de la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 ne devrait pas excéder celui de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. La commission scolaire a donc respecté la cible fixée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Renseignements relatifs aux contrats de service

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ ou plus conclus entre le 1^{er} juillet 2015 et le 30 juin 2016

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de service avec une personne physique ¹	2	91 767 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique ²	156	19 303 024 \$
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICE	158	19 394 791 \$

1. Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.

2. Comprend les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Renseignements relatifs au nombre d'heures rémunérées

DU 1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2014				
	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS
1. Personnel d'encadrement	268 400,70	0,00	268 400,70	168
2. Personnel professionnel	348 619,27	1 208,10	349 827,37	244
3. Personnel enseignant	2 966 552,01	6 866,54	2 973 418,54	2 860
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 822 106,35	9 082,86	1 831 189,21	2 119
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	99 942,83	4 147,49	104 090,32	62
TOTAL	5 505 621,16	21 304,99	5 526 926,14	5 453
DU 1 ^{ER} AVRIL 2015 AU 31 MARS 2016				
	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS
1. Personnel d'encadrement	273 089,53	0,00	273 089,53	167
2. Personnel professionnel	337 605,50	1 054,12	338 659,62	252
3. Personnel enseignant	2 964 835,72	5 654,07	2 970 489,79	2 866
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 830 050,81	6 861,38	1 836 912,19	2 190
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	97 646,85	4 081,88	101 728,73	64
TOTAL	5 503 228,41	17 651,45	5 520 879,86	5 539

Au terme de l'exercice financier 2015-2016, la commission scolaire de la Capitale a enregistré un déficit de 960 660 \$ et ses surplus accumulés ont diminué à 30 413 887 \$ au 30 juin 2016.

L'effet cumulé des compressions budgétaires imposées à la commission scolaire dans le cadre du redressement des finances publiques s'élève à près de 14 millions de dollars dans les résultats d'exercice. L'application des recommandations du comité sur le retour à l'équilibre budgétaire a permis de limiter le déficit à moins de 1 million de dollars.

Le présage de réinvestissement en éducation de la part du gouvernement nous laisse entrevoir des perspectives d'avenir encourageantes.



CLIQER ICI pour prendre connaissance des états financiers 2015-2016 et du complément d'information.

RÉSULTATS FINANCIERS 2015-2016 ET SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE

REVENUS

Subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	225 597 715 \$	67,68 %
Taxe scolaire	63 282 642 \$	18,99 %
Vente de biens et services*	29 574 035 \$	13,33 %
Droits de scolarité et frais de scolarisation	4 394 113 \$	
Autres revenus	10 482 933 \$	
	333 331 438 \$	100 %

DÉPENSES

Activités d'enseignement et de formation	160 020 879 \$	47,87 %
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	73 092 626 \$	21,86 %
Services d'appoint**	32 617 019 \$	9,76 %
Activités administratives	9 759 548 \$	2,92 %
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	39 608 926 \$	11,85 %
Activités connexes***	18 145 597 \$	5,43 %
Variation de la provision pour avantages sociaux	1 047 503 \$	0,31 %
	334 292 098 \$	100 %
DÉFICIT DE L'EXERCICE	(960 660 \$)	

* Revenus provenant de particuliers et de divers organismes gouvernementaux autres que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, associés notamment aux cours autofinancés, à la location d'immeubles et aux contributions financières exigées des parents ou des usagers.

** Dépenses de transport et des services de garde.

*** Frais de financement, droits de scolarité, sécurité d'emploi, prêts de service, activités extrascolaires et projets spéciaux.



RÉPARTITION DES REVENUS ET DÉPENSES 2015-2016 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE

La provenance des revenus

(333 331 438 \$)

- **67,68%**
Subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)
(225 597 715 \$)
- **18,99%**
Taxe scolaire
(63 282 642 \$)
- **13,33%**
Vente de biens et services
Droits de scolarité et frais de scolarisation
Autres revenus
(44 451 081 \$)



La distribution des dépenses

(334 292 098 \$)

- **47,87%**
Activités d'enseignement et de formation
(160 020 879 \$)
- **21,86%**
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation
(73 092 626 \$)
- **9,76%**
Services d'appoint
(32 617 019 \$)
- **2,92%**
Activités administratives
(9 759 548 \$)
- **11,85%**
Activités relatives aux biens meubles et immeubles
(39 608 926 \$)
- **5,43%**
Activités connexes
(18 145 597 \$)
- **0,31%**
Variation de la provision pour avantages sociaux
(1 047 503 \$)

